

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Description	Matériau	Réf. article
Couvercles	CPLA	170737

Duni déclare que cet article répond aux exigences suivantes :

- Règlement 1935/2004/CE de l'UE (cadre européen)
- Règlement 2023/2006/CE de l'UE (BPF)
- Règlement 10/2011/CE de l'UE et ses amendements (matière plastique)

### Migration globale (1)

Conformément aux règlements susmentionnés, la migration globale ne doit pas dépasser 10 mg/dm<sup>2</sup> ou 60 mg/kg.

### Migration spécifique (2)

L'évaluation des risques de Duni concernant le produit montre que le produit ne contient pas de monomères ou d'additifs avec des restrictions au titre de la réglementation 10/2011 et de ses amendements.

### Domaine d'application

D'après les tests de migration et la déclaration de conformité en possession de Duni, les articles peuvent être utilisés en toute sécurité avec tous les types d'aliments, servis chauds et froids. Les articles peuvent être utilisés pour le remplissage à chaud, le stockage et à des températures atteignant 70 °C pendant 2 heures.

L'article ne peut pas être utilisé dans la micro-onde.



### Conditions des tests

Les tests de migration réalisés par un institut indépendant sur le matériau de l'article ont montré que dans les conditions de tests suivants, la migration générale (voir 1.) et la migration spécifique (voir 2.) sont inférieures aux limites respectives fixées par la réglementation 10/2011.

<i>Migration globale</i>	<i>Acide acétique 3 %</i>	<i>2 heures à 70°C</i>
	<i>Ethanol 50%</i>	<i>2 heures à 70°C</i>

Le rapport entre la zone de surface du contact alimentaire et le volume utilisé est de 6 dm<sup>2</sup>/kg

Aucune substance à double usage n'est présente dans le produit.

Le produit ne contient pas de barrière fonctionnelle.

Selon le document en notre possession, le taux d'amines aromatiques primaires est inférieur à 10 ppb.

Veuillez noter que Duni AB n'ajoute rien au produit.

Le présent document de conformité s'appuie sur :

- La documentation des fournisseurs
- Le test de migration globale
- La migration spécifique

Ce document a été émis par voie électronique et il est donc valable sans signature.